

préférence aux étudiants dépourvus d'argent qui solliciteraient des emplois auprès du ministère, plutôt qu'aux étudiants venant de familles aisées?

L'hon. M. MacEachen: Je n'ai pas les chiffres pour chaque province, mais je vais essayer de les obtenir. Pour répondre à la deuxième question, le Centre de main-d'œuvre ne procède pas à une évaluation des moyens pour déterminer, dans l'attribution des emplois, si un étudiant vient d'une famille économiquement faible ou d'une famille aisée. Nous n'avons pas l'appareil nécessaire pour cela. On nous a conseillé de songer d'abord aux étudiants démunis dans l'attribution des emplois. On nous a dit que les étudiants qui viennent de familles aisées ou influentes trouvent des emplois plus facilement que ceux qui viennent de familles moins bien partagées. Le ministère n'a pas envisagé s'il serait seulement possible de tenir compte de ce facteur.

M. Schreyer: Puis-je poser une question au ministre? Il vient de dire que son ministère n'a pas l'appareil administratif nécessaire pour faire une évaluation des moyens d'existence et pour déterminer si les étudiants viennent de familles pauvres ou de familles riches. Dans le cadre du programme d'aide aux étudiants, le ministre n'est-il pas d'accord que les autorités administratives sont en mesure de dire si un étudiant a besoin d'aide ou non?

• (5.10 p.m.)

L'hon. M. MacEachen: Oui, j'en conviens, cela est peut-être possible en conformité du programme de prêts aux étudiants, c'est une des propositions qu'on a faites. Un candidat ayant contracté une obligation pour un prêt d'étudiant, pourrait jouir d'une certaine préférence. La chose est à l'étude. Cette obligation indique évidemment le besoin dans lequel se trouve l'étudiant.

J'ai quelques mots à dire à propos de la formation professionnelle des adultes. Le programme fédéral de formation de la main-d'œuvre a mieux réussi que jamais en 1968-1969. Pour l'année financière sur le point de finir, le nombre d'adultes inscrits au programme s'élève à 430,000, dont 301,000 à plein temps. Si l'on compare le nombre des inscrits à l'ensemble de la population, on constate que le programme canadien, à l'exception du programme de recyclage suédois, est le plus important de son genre dans le monde.

Ce programme a démarré de façon très modeste il y a seulement quelques années. Au cours de l'année 1961-1962, n'étaient inscrits à ce programme qui relevait de la loi sur l'assistance à la formation technique et professionnelle que 26,000 chômeurs. Le nombre de

chômeurs qui reçoivent une formation a augmenté régulièrement. Au cours de l'année 1967-1968, la première du programme de formation professionnelle des adultes, le nombre des chômeurs inscrits a été de 196,000 et au cours de l'exercice actuel, il sera de 246,000. En outre, le programme profite à plusieurs milliers d'apprentis et de travailleurs qui reçoivent une formation dans l'industrie, à plein temps ou le soir seulement.

Le surcroît d'effort de la part du gouvernement fédéral pour développer une main-d'œuvre qualifiée, ces dernières années, ressort nettement des chiffres suivants. En 1961-1962, le gouvernement fédéral a dépensé à peine 18 millions de dollars pour tous les programmes de formation, dont bon nombre étaient destinés à des jeunes d'âge scolaire. Cette année, le gouvernement fédéral entend dépenser 197 millions au profit des seuls travailleurs adultes, soit onze fois plus qu'il y a huit ans.

Je voulais insister là-dessus, car je crois qu'il importe de maintenir un certain équilibre dans l'élaboration de nos programmes de main-d'œuvre. Il doit y avoir équilibre entre les jeunes et les adultes dans la population active. Ces dépenses additionnelles démontrent non seulement que l'accent est mis sur les cours destinés aux adultes, mais aussi que l'argent est utilisé à meilleur escient et que les résultats obtenus sont meilleurs qu'autrefois. Nous avons voulu adapter nos programmes au chômage qui existait cet hiver. En janvier dernier, quelque 30,000 chômeurs suivaient des cours de formation, ce qui est excellent à mon point de vue.

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Puis-je poser une question au ministre au sujet du recyclage des chômeurs? Le personnel des bureaux de la main-d'œuvre reçoit-il des instructions ou des directives quant à la conduite à suivre lorsque quelqu'un demande à être formé à un genre de travail pour lequel, selon ce personnel, il n'existe aucune possibilité d'emploi? Ces demandes sont-elles rejetées?

M. MacEachen: Nous cherchons à offrir une formation qui prépare à des emplois existants. Il ne servirait à rien de dépenser beaucoup pour former une personne à un genre de travail qui n'offre aucun débouché. Nous cherchons à déterminer la formation à offrir en fonction des possibilités d'emploi courantes ou quasi courantes.

Le chef de l'opposition a fait un ou deux commentaires. Il a fait allusion au conseil consultatif de la main-d'œuvre et de l'immigration. Il avait raison de signaler, d'après moi, que nous n'avons pas encore constitué de conseil consultatif général, pas plus que nous